



Communiqué de presse

Un très haut taux de satisfaction des membres - l'ACS récapitule une année réussie

Berne, le 3 mai 2024 - La première Assemblée des délégués 2024 de l'Automobile Club de Suisse ACS s'est tenue aujourd'hui au stade du Wankdorf. Le club jette un regard rétrospectif sur une année couronnée de succès. La grande satisfaction des membres en matière de prestations d'assistance s'est poursuivie en 2023. Au point de l'ordre du jour consacré aux élections, les deux membres du Comité de direction, le conseiller national Alex Farinelli et Michael Schäufele, se sont présentés avec succès à leur réélection. En raison de la démission de Peter Hirn, Thomas Stadelmann a rejoint le Comité de direction.

La première Assemblée des délégués 2024 de l'Automobile Club de Suisse ACS s'est tenue le vendredi 3 mai 2024 au centre de congrès du stade du Wankdorf. Dans sa rétrospective, le Président central, Thomas Hurter, a pu présenter une année 2023 couronnée de succès, au cours de laquelle l'ACS a fêté ses 125 ans d'existence. L'année dernière, l'ACS a pris en charge environ 11 100 cas de panne, ce qui représente un léger recul de 9% par rapport à l'année précédente. 89% des cas de panne se sont produits en Suisse et 11% dans d'autres pays européens. Le nombre d'interventions dans le domaine de l'assistance médicale s'est stabilisé à 90, soit au niveau de 2021. La satisfaction des clients est restée élevée l'année dernière, ce qui est souligné par une note de 4,5 (sur un maximum de 5) et un taux de recommandation de 87%. L'ACS Suisse repose également sur des bases financières solides, comme l'a montré la présentation des comptes annuels et du bilan par le secrétaire général, Fabien Produit. En 2023, l'ACS a en outre continué à développer ses prestations pour les membres. Que ce soit par le biais de nouveaux produits attractifs, de partenariats supplémentaires permettant aux membres du club de bénéficier de conditions spéciales intéressantes ou par le développement des canaux numériques tels que l'App ACS et le site acs.ch.

Cette année, il s'agissait aussi d'élire ou de réélire deux membres du Comité de direction. Le conseiller national PLR, Alex Farinelli, de la section ACS Tessin, et Michael Schäufele, de la section ACS des deux Bâle, ont été réélus in globo et à l'unanimité. Parallèlement, Peter Hirn, qui a démissionné du Comité de direction, a vu son successeur être nommé. Le Président central, Thomas Hurter, a remercié Peter Hirn au nom de tout le club pour son grand engagement et sa contribution au succès de l'ACS. Thomas Stadelmann, de la section ACS Saint-Gall-Appenzell, a été élu à l'unanimité au Comité de direction. Il est partenaire du cabinet Locher, Kobler, Stadelmann à Saint-Gall et travaille comme avocat et notaire ainsi qu'en tant qu'expert fiscal.

Après la partie statutaire, Jürg Röthlisberger, directeur de l'OFROU, a donné aux délégués un aperçu plus détaillé du programme de développement stratégique STEP de la Confédération.

L'assemblée des délégués s'est terminée par une rencontre conviviale lors du déjeuner qui a suivi.



Le rapport annuel 2023 de l'ACS peut être téléchargé sous le lien suivant :
<https://www.acs.ch/rapport-annuel>

Renseignements complémentaires :

- Thomas Hurter, Zentralpräsident ACS, Tel. 079 643 51 79
- Fabien Produit, Secrétaire général ACS, Tél. 031 328 31 17, fabien.produit@acs.ch

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondée en 1898 à Genève. Il a pour but de regrouper les automobilistes afin de défendre les intérêts de la politique des transports, de l'économie, du tourisme, du sport et de tous les autres intérêts liés à l'automobilisme, tels que la protection des consommateurs et de l'environnement. Il consacre une attention toute particulière à la législation sur la circulation routière et son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.